

Le Péage de Roussillon, le 21 juillet 2014

Vivre Ici Vallée du Rhône Environnement
A l'attention de M. Le Président
16 rue des Claires
26140 SAINT-RAMBERT D'ALBON

N/Réf. : SS/CM/331

Objet : traitement des déchets australiens

P.J. : 2

Monsieur le Président,

J'ai appris par « Radio Bleu Isère » et le Dauphiné Libéré, la déclaration de Ségolène ROYAL sur le brûlage à Salaise sur Sanne, des déchets toxiques « TOPS » interdits en Europe, qui devaient faire le tour du globe pour être détruits, incinérés à Tredi.

Je regrette que nous n'ayons pas pu être présents à la manifestation sympathique que vous avez organisée à l'occasion du Tour de France. Je considère que nous avons besoin de lanceur d'alerte comme vous et votre engagement vous honore.

Madame la Ministre, Ségolène ROYAL, a pris la bonne décision. Pour moi, Salaise sur Sanne ne doit pas devenir la poubelle du monde au nom de l'emploi.

L'incinération n'est pas sans danger et sans risque sur l'environnement. Nous avons dernièrement alerté Monsieur le Député de la circonscription, Monsieur Jean-Pierre BARBIER, sur le projet de l'usine de Tredi à incinérer les déchets d'hexachlorobenzène provenant d'Australie. Veuillez trouver ci-joint, les échanges de courriers.

Dans ce contexte, la municipalité du Péage de Roussillon, ne restera pas sous silence. Je proposerai au Conseil municipal une délibération pour que ces déchets sortis par la grande porte ne reviennent pas indument par la fenêtre. Il faut être vigilant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.



Stéphane SPITTERS
Maire du Péage de Roussillon